

ANNEXE 3

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022-2023

Le résultat de gestion de l'exercice 2022/2023 est déficitaire de 6 373 Euros

Cet important déficit s'explique du fait du report sur cet exercice de la réfection des tapis de nos billards du remplacement des bandes des billards servant aux compétitions, ainsi que l'achat d'une nouvelle machine à nettoyer les billes.

Un investissement important dans un nouvel ordinateur impacte aussi le résultat.

D'autre part, le club a également acquis de nouveaux maillots pour les équipes bâbord, tribord et mousses, coût supporté en quasi totalité sur la trésorerie du club

Tout ces investissements représentent la grosse majorité du déficit, mais il en va ainsi d'un club, il se doit de fournir à ses adhérents un matériel et un service de qualité.

Si l'on fait abstraction des ces investissements, réalisés pour le bien et l'avenir de notre club, la situation financière du club est tout à fait correcte.

D'autre part, nous avons eu peu d'aide de nos sponsors, Crédit Mutuel & Hyper U, contrairement à l'année précédente ou le sponsoring avait été important.

Si nous voulons dans l'avenir conserver une bonne santé financière, il va falloir contrôler nos dépenses et retrouver des sponsors plus actifs et plus généreux.

Il est à noter aussi l'importante augmentation des charges supplétives entièrement compensées par la ville de Saint gilles Croix de Vie, charges qui sont passées de 10 538 euros à 14257 euros soit une hausse de 35%. Un grand merci à la ville de Saint gilles Croix de Vie.

Pour le reste, le club a retrouvé sur l'exercice une activité normale, un fonctionnement correct du bar (pourrait mieux faire si tout le monde y passait de temps en temps), les frais découlant des compétitions et déplacements sont restés corrects et l'ensemble des autres dépenses relativement maîtrisées.

Pour mémoire, je rappelle ci dessous les différents avantages accordés :

A tout les membres du club

- Récupération de 66% de la cotisation du club(100 euros dont avoir fiscal de 66 euros)

- Remplacement semestriel de billes de jeu sur les tables des billards (61 euros le jeu)

Aux compétiteurs:

- Fourniture de polos rouges manches longues brodés et portant la marque du BCV
- Maintien de la participation forfaitaire de 10 euros par repas pris dans le cadre des compétitions que ce soit à domicile ou en extérieur.
- Remboursement des frais de déplacement par indemnité kilométrique
- Subvention aux joueurs participant aux circuits.

.../...

Nombre d'adhérents

52 pour l'exercice 2022/2023 52 prévus pour l'exercice 2023/2024

Je reste à votre disposition pour toute demande concernant cet exercice.

Le trésorier de l'exercice 2022-2023

Thierry Werlé